



Ecole Théophile GAUTIER

Bd Bir Anzarane Maârif 20000 CASABLANCA

Tél. 212.522.25.33.19 Fax. 212.522.23.57.39

www.ecolegautier.com - ecole.gautier@ienmaroc.org



Conseil d'école N° 3 2024-2025 Jeudi 12 juin 2025 à 17h

Présents :

Mme GUERGUINOV, Directrice de l'école et présidente du conseil d'école

M. DEVILARD, proviseur du lycée Lyautey

Mmes BENNANI, BOUANGA, LAHCENE, MARINI, GATTI, CAUX, GRISEL, GUILLOCHAIN, MICHEL, GUENARD, DUPOIRIER, CHELARIU, AGUNAGAY, TSIDI, Enseignantes.

M. SALHI, enseignant

Mmes NAILI, EL KANDOUSSI, MARRAKCHI, EL BOUAZZAOUI SAIFEDDINE, ABDOU, IRAQI, et Ms. PRIEU, GUILLON, QUENTIN, Parents élus PEEP

Mmes OUIFAK, DRISSI KEYTOUNI, HATIM, HATIM Parents élus UCPE

M. BENLAMLIH, Parent élu APEEF

Absents excusés :

M. BLAYAC, enseignant ; Mmes MIKOU, MJIDI, CHERKAOUI, FERIER et SMAILI.

Mme LESIEUR, inspectrice ; Mme ROBBY-MENARDI, secrétaire générale.

Avant le traitement des points à l'ordre du jour, une déclaration liminaire dont la PEEP et l'UCPE sont cosignataires, et que l'APEEF soutient, est lue. Cette déclaration liminaire concerne la gestion parentale des services de garderie.

1/ Bilan de la campagne d'inscriptions

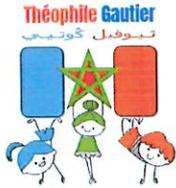
Inscriptions :

129 demandes Gautier en vœu N°1

Des entretiens individuels ont été faits avec tous les enfants pouvant potentiellement être admis à Gautier et leurs parents (niveaux dans lesquels il pouvait y avoir des inscriptions seuls)

61 nouveaux admis, tous en maternelle ou au CM1 et 8 élèves admis par transfert dans différents niveaux

9 départs de l'école (transferts pour cause de déménagement et retours en France)



Ecole Théophile GAUTIER

Bd Bir Anzarane Maârif 20000 CASABLANCA

Tél. 212.522.25.33.19 Fax. 212.522.23.57.39

www.ecolegautier.com - ecole.gautier@ienmaroc.org



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Structure scolaire à la rentrée 2025-2026 :

Mmes Marion MICHEL et Sophie CAUX quittent l'école et rentrent en France. L'école les remercie pour leur dévouement au service des élèves, leurs qualités humaines que les membres de l'équipe pédagogique ont su apprécier, et leur souhaite une bonne continuation.

Départ en octobre de Mme Layla LAHCENE, qui prendra sa retraite. Un tuilage sera assuré en septembre avec un enseignant(e) qui sera pendant un mois en binôme avec Mme Lahcene. L'école la remercie pour sa carrière, son sérieux et son esprit de camaraderie avec tous les membres de l'équipe pédagogique.

PS	Mme Férier Anne Sophie ASEM : Mme Nathalie Blanchard
PS/MS	Mme Virginie Grisel ASEM : Mme Virginie Clarissou
MS	Mme Frédérique Bennani ASEM : Mme Naïla Berraich
MS/GS	Mme Nelly Bouanga ASEM : Mme Amal Idrissi
GS	Mme Marianne Guillochain ASEM : nom à venir
CP 2 classes	Adrien BLAYAC et Yasmina MIKOU
CE1 2 classes	Ghita CHERKAOUI et Claire Zirari
CE2 2 classes	Justine MARINI et Charlotte GUENARD
CM1 3 classes	Diana CHELARIU, Garlonn DUPOIRIER et un(e) nouveau collègue
CM2 2 classes	Alexandra GATTI et Sofia LAFI



Ecole Théophile GAUTIER

Bd Bir Anzarane Maârif 20000 CASABLANCA

Tél. 212.522.25.33.19 Fax. 212.522.23.57.39

www.ecolegautier.com - ecole.gautier@ienmaroc.org



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

2/ Informations pédagogiques pour 2025-2026

Langue arabe : L'école apporte des réponses à diverses questions posées par les familles

Section Internationale CE1, CE2 et CM1 à la rentrée 2025

- Sur demande des familles, la demande se fait une seule fois
- Acceptation subordonnée au niveau de l'élève (acceptation automatique pour le groupe 1, selon avis des professeurs pour le groupe 2, non possible pour les groupes avec des compétences très fragiles)
- Durée de l'admission : jusqu'au CM2. Un enfant qui est en section internationale au primaire n'est pas obligatoirement en SI en classe de 6^{ème}, et inversement.

Manuels et supports pédagogiques :

- Les enseignants utilisent les manuels recommandés par le CEA quand le niveau des élèves de leur groupe le permet (essentiellement pour les « groupes 1 »).
- Ils peuvent utiliser d'autres supports, y compris des supports de l'enseignement marocain, si c'est adapté à leur groupe.
- Les manuels seront donnés à la rentrée, certains élèves garderont le manuel de l'année actuelle pour l'année suivante.

Méthodologie d'enseignement : Les parents sont soucieux et soutiennent l'apprentissage de l'arabe, mais avec la méthodologie de l'école.

- Les 4 nouveaux professeurs sont maintenant bien habitués au fonctionnement pédagogique de l'école, après un début d'année compliqué (mutation après la rentrée, 4 nouveaux sur une équipe de 5 enseignants), l'année prochaine sera totalement différente.
- Certains élèves sont particulièrement difficiles lors des cours d'arabe



Ecole Théophile GAUTIER

Bd Bir Anzarane Maârif 20000 CASABLANCA

Tél. 212.522.25.33.19 Fax. 212.522.23.57.39

www.ecolegautier.com - ecole.gautier@ienmaroc.org

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

- Des informations seront données aux parents de chaque groupe, qui leur permettra d'avoir une vision claire du programme suivi par leur enfant
- En maternelle, les enseignants d'arabe sont en binôme ; Cela leur permet de faire travailler les enfants en ateliers. Ils reprennent aussi en arabe des activités, ateliers, histoires et activités motrices qui ont été faites au préalable en français.
- En élémentaire, le programme évolue pour passer d'un travail sur les lettres et les sons au CP et CE1, pour arriver à la découverte du monde au CM1 et des textes plus complexes au CM2
- Le SCAC a été interpellé sur la différence de niveau existant entre le CM2 et la 6^{ème}. La directrice indique que les enfants de l'école ont le niveau attendu (niveau A1-A2 du CECRL) en fin de CM2.
-

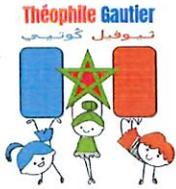
Groupes de compétences

- Les enfants sont dans un groupe en fonction de l'évaluation des professeurs d'arabe. Les familles ne doivent pas hésiter à entrer en contact avec les enseignants de langue arabe en cas de difficulté ou de facilité perçue, ils peuvent les contacter directement par Pronote Primaire.
- L'appartenance à un groupe n'est pas figée pour toute l'année, il y a des changements

Parcours 3h / parcours 5h

Un élève marocain inscrit en groupe 1 peut-il, à la demande de la famille, bénéficier d'une dérogation pour suivre 3h d'arabe au lieu de 5h ?

- Le parcours d'enseignement de l'arabe est régi par un accord bilatéral entre la France et le Maroc, qui prévoit qu'un enfant marocain suit 5h d'enseignement et un enfant non marocain a 3h d'enseignement.
- Les parents peuvent demander par écrit avant le 30 juin un aménagement pour faire 5h ou 3h, quel que soit le groupe de leur enfant.
- Cette demande est accordée ou refusée pour une année en fonction de critères de nationalité, de niveau scolaire ou de choix des familles d'accentuer l'apprentissage de la langue arabe. La demande doit être refaite chaque année.
- L'acceptation du parcours 3h au primaire ne présuppose pas d'un aménagement de la langue arabe au collège.



Ecole Théophile GAUTIER

Bd Bir Anzarane Maârif 20000 CASABLANCA

Tél. 212.522.25.33.19 Fax. 212.522.23.57.39

www.ecolegautier.com - ecole.gautier@ienmaroc.org



Voyages pédagogiques :

Voyage des CE2 :

Séjour scolaire de 5 jours avec nuitées à Ksar Sghir du 10 au 14 novembre

Budget maximum : 3500 dhs (3334 dhs cette année dans le même centre)

Vote : 30 votants

Pour : 29

Contre : 1

Abstention : 0

Le voyage des classes de CE2 est validé.

Voyage des CM1 :

Séjour scolaire de 5 jours avec nuitées à Oukaïmeden en octobre – novembre, présenté par Mme Dupoirier et Chelariu. Ce voyage concerne pour le moment 2 des 3 classes, Mme Dupoirier indique que si la 3^{ème} classe de CM1 souhaite faire aussi un voyage dans le même centre, elle aidera l'enseignante nouvellement arrivée.

Budget maximum : 3000 dhs (2800 dhs cette année dans le même centre)

Vote : 30 votants

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 1

Le voyage des classes de CM1 est validé.

3/ Organisation de la semaine scolaire en 2025-2026

Rappel des jours d'arabe

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
2025-26	CE2	CE1	CM2	CM1

Les horaires de classe restent inchangés. L'équipe enseignante demande aux parents souhaitant modifier les horaires de réaliser un sondage.



Ecole Théophile GAUTIER

Bd Bir Anzarane Maârif 20000 CASABLANCA

Tél. 212.522.25.33.19 Fax. 212.522.23.57.39

www.ecolegautier.com - ecole.gautier@ienmaroc.org



4/ Le périscolaire

La PEEP et l'UCPE proposent des activités périscolaires.

L'UCPE alerte sur le manque de parents bénévoles pour pouvoir assurer le service de garderie, dont la gestion de la garderie devrait être assurée par l'UCPE (principe de la gestion tournante)

Newrest reste prestataire en 2025-26 pour la restauration scolaire

5/ Bilans financiers et perspectives

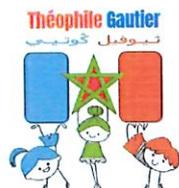
Bilan financier de l'APE gestionnaire de la garderie :

Il y a plus d'animateurs, la charge salariale est élevée et le tarif est resté bas. Pour la première fois, l'APE gestionnaire de la garderie est en déficit de 200 000 dhs.

La gestion financière est complexifiée par le fait que les tarifs de la garderie pour les enfants boursiers doivent impérativement être annoncés en janvier de l'année précédente. En cas de changement de réglementation, ou d'augmentation du salaire minimum, par exemple, l'association gestionnaire ne peut plus réajuster les tarifs et court le risque d'une comptabilité déséquilibrée.

Le tarif de la garderie pourra évoluer à la rentrée, sauf pour les enfants boursiers.

BILAN FINANCIER	
1 ENTRÉES	Encaissements annuels* 729,845dh
	Total entrées 729,845dh <i>*dont garderie & périscolaire</i>
2 SORTIES	Garderie 564,754dh
	Autres** 197,854dh
	Total sorties au 30 avril 2025 762,608dh <i>**dont actions PEEP & périscolaire</i>
3 SORTIES PRÉVISIONNELLES	Garderie 114,311dh
	Autres 55,860dh
	Total sorties prévisionnelles 170,171dh
SOLDE -202,934dh	



Ecole Théophile GAUTIER

Bd Bir Anzarane Maârif 20000 CASABLANCA

Tél. 212.522.25.33.19 Fax. 212.522.23.57.39

www.ecolegautier.com - ecole.gautier@ienmaroc.org



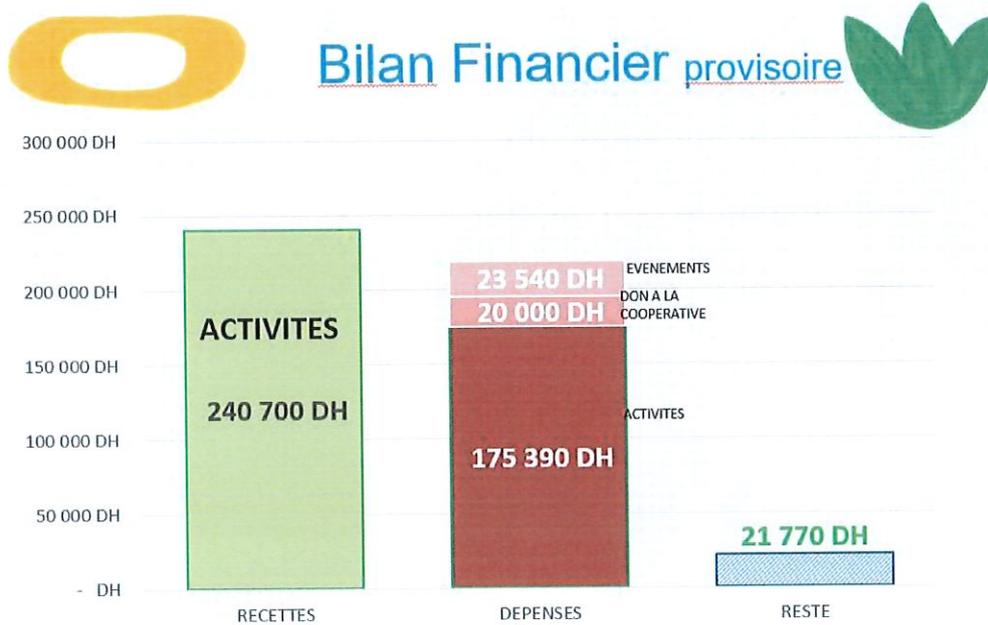
Bilan financier de la coopérative scolaire

La directrice indique que, faute de volontaires pour co-organiser la kermesse, elle n'aura pas lieu cette année. La question de l'alimentation de la coopérative se pose, car elle permet notamment de venir en aide aux familles boursières pour les voyages scolaires à proportion du taux de bourse, et de réaliser de nombreux projets et sorties.

L'organisation d'un bingo l'an prochain est évoquée.

Principales dépenses de l'année scolaire 2024-2025	
Objet	Montant
Coopératives de classe	74,207.00
Mur d'escalade	27,590.00
Cotisation adhésion USEP pour tous les élèves et enseignants.	21,420.00
Concert orchestre philharmonique du Maroc pour 2 classes de CE1	6,969.00
Adhésion de l'école au prix des incorruptibles	315.00
Galettes des rois pour tous les élèves	2,910.00
Transport sortie à Rabat pour 2 classes de CM1	8,400.00
Aménagement SDM	1,379.00
Logiciels et licences diverses	2,380.00
Aide financières aux familles pour les séjours scolaires CP CE1 CE2 CM1	18,207.00
Transport Forêt comestible de Lyautey, 2 classes de CE1.	2,000.00
Transport Mohammedia Voile 3 classes de CE2	10,000.00
Cotisation ACSM	876.00
TOTAL	176,653.00
Principales recettes de l'année scolaire 2024-2025	
Objet	Montant
Participation des familles début d'année	88,960.00
Don UCPE	20,000.00
Vente photos de classe	28,945.00
Vente T-shirts	1,480.00
TOTAL	139,385.00

Bilan financier des autres APE



Ce bilan financier de l'UCPE n'inclut pas les frais concernant l'organisation de la fête de la musique / Achoura.

Vote sur le montant de la coopérative scolaire :

La participation à la coopérative scolaire est depuis plusieurs années de 220 dhs.

Les parents élus indiquent que les familles ne savent pas qu'elles peuvent donner plus, et que le surplus sera alloué à la classe de leur enfant.

Suite à un débat, plusieurs montants sont proposés au vote (30 votants):

250 dhs : 21 voix

220 dhs : 2 voix

Sans avis : 5 voix

Abstention : 2



Ecole Théophile GAUTIER

Bd Bir Anzarane Maârif 20000 CASABLANCA

Tél. 212.522.25.33.19 Fax. 212.522.23.57.39

www.ecolegautier.com - ecole.gautier@ienmaroc.org



6/ Travaux et sécurité

Travaux faits :

Tous les travaux de sécurité recommandés par le cabinet d'expertise structure (désordres de cet hiver) sont achevés :

- toit des sanitaires élémentaire
- Sol des sanitaires élémentaire
- Une petite partie du mur d'enceinte en élémentaire
- Poteaux de support de la casquette en béton en maternelle, les étais ont été retirés
- Travaux d'entretien d'étanchéité

Travaux prévus :

- Remplacement de jeux dans la cour de maternelle, réfection du sol amortissant dégradé
- Rénovation du mur d'enceinte extérieur, une petite partie en intérieur
- Travaux de sécurisation de la zone maternelle
- Changement des caméras et augmentation de leur nombre

Concernant les caméras, les parents demandent l'installation de caméras dans la cour. M. le Proviseur explique que l'installation de caméras dans la cour doit être réfléchi, et les enregistrements ne doivent être consultable que si nécessaire.

Sécurité :

Modification des procédures d'accès en garderie, pour assurer un meilleur encadrement des enfants : les parents entrent dans la cour pour récupérer leur enfant.

Exercice de sécurité incendie la semaine prochaine.

Accès des parents pour RDV : cahier à signer à la loge



Ecole Théophile GAUTIER

Bd Bir Anzarane Maârif 20000 CASABLANCA

Tél. 212.522.25.33.19 Fax. 212.522.23.57.39

www.ecolegautier.com - ecole.gautier@ienmaroc.org

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

7/ Questions diverses

Un point est fait concernant la plainte déposée par une famille de l'école.

L'enquête a été transmise à une autre équipe de police pour faire un complément d'enquête. De nouveaux inspecteurs sont venus à l'école ce matin.

La réflexion sur l'organisation du mois de septembre, en lien avec cette affaire, est en cours.

La PEEP remercie le pôle pour la mise à disposition de deux personnels, venus en renfort de l'équipe de garderie suite au congé de trois personnels.

Le conseil d'école est clos à 19h15.

Rédaction

Mme Nathalie GUERGUINOV

Directrice de l'école Gautier

Relecture

M. Renaud GUILLON

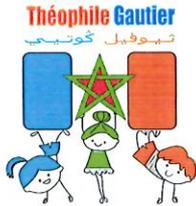
Parent élu

Relecture

Mme Marion MICHEL

Professeure des écoles





Ecole Théophile GAUTIER

Bd Bir Anzarane Maârif 20000 CASABLANCA

Tél. 212.522.25.33.19 Fax. 212.522.23.57.39

www.ecolegautier.com - ecole.gautier@ienmaroc.org

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE

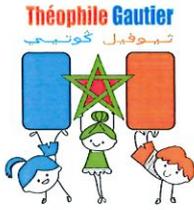


aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Conseil d'école du 12 juin 2025

NOMS PRENOMS	FONCTION	EMARGEMENT
GUERGUINOV Nathalie	Directrice	
CHERKAOUI Ghita	Enseignante	Abscuse excusé
BENNANI Frédérique	Enseignante	
GUILLOCHAIN Marianne	Enseignante	
BOUANGA Nelly	Enseignante	
GRISEL Virginie	Enseignante	
MIKOU Yasmina	Enseignante	Abs. excusé
BLAYAC Adrien	Enseignant	Abs excusé
FERIER Anne-Sophie	Enseignante	Abs. excusé
MARINI Justine	Enseignante	
LACHENE Layla	Enseignante	
CAUX Sophie	Enseignante	
GATTI Alexandra	Enseignante	
MICHEL Marion	Enseignante	
GUENARD Charlotte	Enseignante	
DUPOIRIER Garlonn	Enseignante	
CHELARIU Diana	Enseignante	



Ecole Théophile GAUTIER

Bd Bir Anzarane Maârif 20000 CASABLANCA

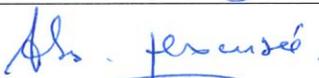
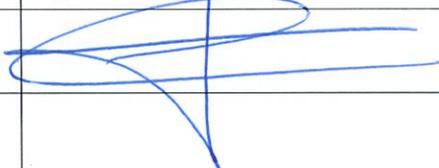
Tél. 212.522.25.33.19 Fax. 212.522.23.57.39

www.ecolegautier.com - ecole.gautier@ienmaroc.org

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

MJIDI Souad	Enseignante	
AGUNAGAY Hind	Enseignante	
TSIDI Chaymaa	Enseignante	
SALHI Abdessamad	Enseignant	
SMALI Nawal	Enseignante	
M. DEVILARD	Chef de pôle	
Mme LESIEUR	Inspectrice	
Mme ROBBY-MENARDI	Secrétaire générale	



Ecole Théophile GAUTIER

Bd Bir Anzarane Maârif 20000 CASABLANCA

Tél. 212.522.25.33.19 Fax. 212.522.23.57.39

www.ecolegautier.com - ecole.gautier@ienmaroc.org

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



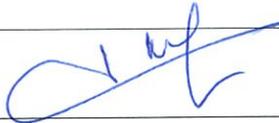
aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Conseil d'école du 12 juin 2025

Liste émargement APE

NOMS ET PRENOMS	EMARGEMENT
PEEP	
NAILI Vanessa	
PRIEU Guillaume	
EL KANDOUSSI Mariam	
GUILLON Renaud	
MARRAKCHI Kenza	
PRIEU Amale	10 M PRIEU
EL BOUAZZAOUI SAIFEDDINE Hasnaa	
LOPEZ Laetitia	
ABDOU Fatimazahra	
IRAQI Leila (suppléante)	
QUENTIN Thomas (suppléant)	
LOUGRINI Anas (suppléant)	
VANDAPUYE Sophia (suppléante)	

NOMS ET PRENOMS	EMARGEMENT
UCPE	
OUIFAK Naoual	
DRISSI QEYTOUNI EP. CHEDDADI Yasmine	
DJERRARI Salwa	
BABI BERRADA Sofia	
OUKHABOU Adil	
BOUKOURAYCH Widad (suppléante)	
BERRADA Salima (suppléante)	
BENKIRAN EP. KADDOURI Meriem (suppléante)	
SLAOUI Ghita (suppléante)	
HATIM Nada (suppléante)	
APEEF	
BENLAMLIH Saad	
LAHLOU Zineb (suppléante)	



Casablanca, le 12 juin 2025

Madame la Directrice,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'école,

Nous souhaitons ouvrir ce conseil d'école par une alerte solennelle concernant la gestion de la garderie. En effet, dans les conditions actuelles **la garderie pourrait ne pas être reconduite l'année prochaine.**

Depuis plusieurs années, les associations de parents d'élèves PEEP et UCPE prennent en charge l'organisation de la garderie, avec engagement, sérieux et bienveillance. Aujourd'hui, la situation n'est plus tenable.

La convention de prêt à usage signée avec l'école transfère aux associations de parents d'élèves **la responsabilité juridique pleine et entière** des enfants durant la garderie, sur l'ensemble des créneaux concernés.

Elle indique clairement que la surveillance et la sécurité des élèves relèvent de notre unique responsabilité, nous parents bénévoles, en tant que gestionnaires représentants des associations de parents d'élèves. L'école quant à elle se réserve un droit de regard souverain sans aucune implication juridique.

Ce transfert unidirectionnel nous semble inéquitable et dangereux.

Ainsi, l'organisation de la garderie ne peut pas s'apparenter à une entreprise agréée, ni à une structure d'accueil périscolaire à but commercial. Les parents bénévoles font don de leur temps et de leurs compétences respectives pour l'intérêt commun de toutes les familles.

Dans les faits, nous assurons une mission essentielle pour la communauté scolaire, sans laquelle **de nombreuses familles ne pourraient tout simplement plus scolariser leurs enfants dans notre établissement.** Cette mission est déployée sans aucune protection juridique des parents bénévoles.

Concrètement, les associations de parents d'élèves assument seules, une charge de fonctions et de responsabilités disproportionnées, qui dépassent largement leur rôle de représentants de parents d'élèves auprès de l'école.

Ainsi, l'organisation de la garderie inclut notamment :

- le recrutement du personnel encadrant (bénévole ou salarié),
- la gestion des ressources humaines : contrats, absences, remplacements, évaluations, salaires,

- la mise en place de l'équipe garderie sur les différents postes : surveillance de la cour, accompagnement des repas, accueil des enfants,
- la gestion des comportements et des conflits entre enfants,
- la coordination avec l'infirmerie en cas de blessure ou de malaise,
- la gestion des incidents ou accidents, y compris la relation avec les familles et les assurances,
- l'organisation d'animations pour occuper les enfants dans de bonnes conditions,
- et plus récemment, la demande de l'école que les associations prennent également en charge le dortoir des petites sections.

Ces responsabilités cumulées reviennent à organiser un service périscolaire complet et professionnel, **sans aucune participation ni responsabilité de l'école**. Cela expose injustement les parents bénévoles à des risques juridiques.

Les événements récents dans l'école confortent nos craintes et nous rappellent que le **risque zéro n'existe pas**. Dans les conditions actuelles, la convention entre les associations et l'école présente une faille structurelle qui met en péril la pérennité de notre organisation. Nous ne pouvons pas accepter d'être responsables d'un service qui **relève de la responsabilité de l'établissement scolaire**.

Les Associations de Parents d'Elèves sont prêtes à **participer et à soutenir toutes les initiatives visant à faciliter le quotidien des familles** sans pour autant accepter de porter des risques qui dépassent leurs périmètres d'actions et leurs capacités d'interventions. Nous demandons donc que l'école prenne officiellement, juridiquement et concrètement la pleine responsabilité de la garderie, comme c'est le cas dans d'autres établissements homologués.

Dans le cas contraire, nous serons contraints d'envisager un retrait du dispositif actuel de garderie dès la rentrée 2025, et ceci afin de protéger moralement et juridiquement les membres bénévoles de nos associations.

Nous souhaitons que cette déclaration soit le point de départ de discussions ouvertes, franches et constructives.

Nous avons tous l'objectif commun d'offrir aux enfants un environnement sûr, encadré et épanouissant.

Merci de votre écoute.

Cette déclaration est co-signée par :

- PEEP Gautier

- UCPE Gautier

Avec le soutien de l'APEEF Gautier.